



Charte de Déontologie de l'Organisme de Formation :

Tolérance Zéro pour le Harcèlement Moral ou Sexuel, et les Propos Discriminants

Préambule

Cette charte a pour objectif de garantir un environnement de formation respectueux, inclusif et sécurisé pour toutes et tous. Toute forme de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que tous propos discriminatoires, est strictement interdite et fera l'objet de sanctions immédiates. Les participants et intervenants (internes ou externes à ISTE A CONSEIL) s'engagent à respecter des normes éthiques élevées et à promouvoir un climat propice à l'apprentissage.

1. Tolérance Zéro pour le Harcèlement et les Propos Racistes ou Haineux

1.1 Interdiction Absolue du Harcèlement Moral et Sexuel

- Tout comportement de harcèlement, y compris les avances non sollicitées, les propositions déplacées, les gestes intrusifs ou intimidants, est interdit.

1.2 Propos Racistes ou Haineux

- Les propos discriminatoires ou incitant à la haine envers quiconque, y compris en raison de son origine, de son appartenance ethnique, de son genre, de sa nationalité, de sa religion, de son orientation sexuelle, sont formellement interdits.

1.3 Mesures en cas de violation

- Toute plainte pour harcèlement ou propos discriminatoires entraînera une enquête confidentielle et impartiale.
- Si les faits sont confirmés, des sanctions immédiates seront prises, incluant l'exclusion du participant ou de l'intervenant mis en cause.

1.4 Droit à un Environnement de Formation Inclusif et Sûr

- Tous les participants et intervenants doivent contribuer activement à maintenir un environnement où chacun se sent respecté et en sécurité.
- Les outils numériques, qu'ils soient personnels ou mis à disposition des participants ou des intervenants (ex : logiciels, réseaux sociaux, téléphone portable, dictaphone...) dans le cadre de la formation, ne doivent pas être utilisés à des fins discriminatoires ou de harcèlement.



2. Principes de comportement respectueux

2.1 Respect mutuel et bienveillance

- Les échanges doivent se dérouler dans un esprit de respect et de courtoisie. Toute remarque dégradante, comportement d'exclusion ou hostilité est interdit.

2.2 Interdiction de propos discriminatoires

- Les propos visant à exclure, humilier ou diminuer une personne, quelle qu'en soit la raison, sont formellement interdits.

2.3 Confidentialité des Informations Personnelles

- Les informations partagées dans le cadre de la formation doivent rester confidentielles et ne doivent pas être utilisées, pendant la formation et en dehors, sans autorisation.
- Toute prise de vidéo et/ou de son, ayant lieu dans le cadre de la formation, doit être expressément autorisée par l'organisme de formation.

3. Engagements Éthiques et Professionnels

3.1 Intégrité et Honnêteté dans les Interactions

- Les participants doivent interagir de manière honnête et éthique, en évitant toute forme de manipulation ou de comportement indigne.

3.2 Assiduité et Ponctualité

- La réussite de la formation repose sur l'engagement de chacun. Chaque participant doit respecter les horaires et s'engager pleinement dans les activités.

3.3 Responsabilité dans l'Apprentissage

- Les participants doivent être acteurs de leur propre formation, en prenant des initiatives tout en respectant les règles et le cadre pédagogique.

3.4 Respect des Locaux et Ressources

- Les ressources et équipements mis à disposition doivent être utilisés avec soin et les lieux de formation respectés.



4. Signalement et Protection des Témoins

4.1 Procédure de signalisation

- Toute personne, victime ou témoin de harcèlement, propos discriminatoire, est encouragée à le signaler à la direction de l'organisme de formation, en toute confidentialité.

4.2 Protection contre les représailles

- Les témoins et les victimes sont protégés contre toute forme de représailles. Toute tentative de représailles donnera lieu à des sanctions immédiates.

5. Engagement des Participants et des Intervenants

- Tous les participants et intervenants s'engagent à respecter cette charte, incluant la politique de tolérance zéro pour le harcèlement, les propos discriminatoires.
- En signant cette charte, chacun reconnaît être informé de ces exigences et accepte de contribuer activement à un environnement de formation respectueux et inclusif.

Date :

Prénom et NOM

Signature et Engagement :